



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
RETURN BIDS TO :
Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada, Service national de passation de
marchés

Soumission par télécopieur:
1-855-983-1808
Soumission par courriel:
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les
réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par
courrier électronique directement à l'autorité contractante
ou à toute autre adresse électronique ne seront pas
acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est
de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des
erreurs de transmission. Les courriers électroniques
contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne
seront pas acceptés

INVITATION À SE QUALIFIER INVITATION TO QUALIFY

Proposition à: l'Agence Parcs Canada

Bureau de distribution :

**Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Winnipeg, Manitoba**

Title-Sujet Phase 1 - Réparation de l'érosion et blindage par enrochement sur la route 93S – Parc national Kootenay		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-24-0016/A	Date: 3 mai 2024	
Client Ref. No. – No. de réf du client. 2289		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 22 mai 2024	Time Zone - Fuseau horaire MDT – HAR
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input checked="" type="checkbox"/>	Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Kelly Nuevo kelly.nuevo@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (204) 430-7356	Fax No. – No de FAX: 1-855-983-1808	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Email Address – Courriel : _____	
Signature	Date

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre des qualifications supplémentaires et une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

Parcs Canada se réserve le droit de lancer un autre appel d'offres de phase 1 par un « contrat B » si il est jugé que la concurrence pourrait être insuffisante pour passer à la phase 2. Les soumissionnaires qualifiés lors de la première phase « Contrat A » ne seront pas tenus de soumettre un nouvel appel d'offres pour le « Contrat B » pendant la phase 1. Les soumissionnaires qui n'ont pas réussi à démontrer qu'ils se conformaient aux exigences dans le « Contrat A » de la phase 1 peuvent présenter un nouvel appel d'offres, qui sera considéré comme le « Contrat B » de la phase 1.

À la phase 2, les soumissionnaires recevront une INVITATION À SOUMISSIONNER (IS) pour soumettre des qualifications additionnelles et une soumission financière relative aux plans et devis. Veuillez noter que l'IS utilisée à la Phase 2 de ce processus sera une IS à 2-enveloppes, incluant un plan d'avantages pour les autochtones (PAA) une composante d'évaluation des prix. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur canadabuys.canada.ca/fr

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-855-983-1808.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille du courriel est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs courriels correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel kelly.nuevo@pc.gc.ca... Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
 - Le numéro de l'invitation à soumissionner
 - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerá du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

DESCRIPTION:

5P468-24-0016 - Réparation de l'érosion sur la route 93S – Parc national Kootenay

Description du projet

Ce projet a pour but de stabiliser et de réparer le remblai de la route 93S afin de prévenir toute érosion future. Le projet comprend la fourniture et la mise en place d'un blindage par enrochement ainsi que d'un géotextile, le nivellement, l'ensemencement et d'autres travaux connexes le long de la route 93S près des km 52 et 86, dans le parc national Kootenay (PNK), en Colombie-Britannique. Les travaux en dessous de la laisse de hautes eaux doivent être réalisés entre le 16 et le 31 août.

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Une proposition doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable à la phase 1.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

#	EXIGENCES OBLIGATOIRES
01	<p>Sélectionnez deux (2) projets de réparation de l'érosion et de blindage par enrochement réalisés en grande partie par le soumissionnaire au cours des cinq (5) dernières années.</p> <p>Seuls les deux (2) projets de référence, dans l'ordre, seront pris en considération et tout autre projet proposé ne sera pas pris en considération.</p> <p>Les projets devront de préférence avoir été réalisés dans le secteur public (c'est-à-dire pour un client du gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou d'une administration municipale).</p> <p>Pour au moins 1 (un) des exemples de projets, le Soumissionnaire doit avoir été l'entrepreneur principal et ne pas avoir été retenu pour réaliser les travaux en sous-traitance.</p> <p>La composante du projet réalisée par le soumissionnaire concernant la construction de ponceaux majeurs doit avoir une valeur d'au moins 150 000 \$ (excluant les taxes).</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit fournir des références de client (nom du client, nom du représentant du client et poste occupé, coordonnées). Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront être vérifiées. L'APC se réserve le droit de s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et que les clients donnés en référence sont satisfaits des services reçus. Les références des clients ne seront utilisées qu'à des fins de vérification des faits.</p>

Remarque : Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux des projets 1 et 2 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires, si nécessaire).

PROJET 1

Titre du projet :

Emplacement du projet :

Est-ce que le soumissionnaire était l'entrepreneur principal pour ce projet? ___Oui ou ___Non

Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :

**Date de début du projet
(JJ-MM-AAAA) :**

**Date d'achèvement du projet
(JJ-MM-AAAA) :**

Ce projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 5 dernières années ? ___Oui ou ___Non

S'agit-il d'un projet de réparation de l'érosion et de blindage par enrochement? ___Oui ou ___Non

Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables.

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Coût des travaux liés à la réparation de l'érosion et au blindage par enrochement _____ \$
(doit être d'au moins 150,000\$ excluant les taxes).

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-24-0016

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante
Kelly Nuevo

Client Ref. No. - N° de réf. du client
2289

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Réparation de l'érosion et blindage par enrochement sur la route 93S – Parc national Kootenay

Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)

PROJET 2

Titre du projet :

Emplacement du projet :

Est-ce que le soumissionnaire était l'entrepreneur principal pour ce projet? ___ Oui ou ___ Non

Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :

Date de début du projet

(JJ-MM-AAAA) :

Date d'achèvement du projet

(JJ-MM-AAAA) :

Ce projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 5 dernières années ? ___ Oui ou ___ Non

S'agit-il d'un projet de réparation de l'érosion et de blindage par enrochement? ___ Oui ou ___ Non

Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables.

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Coût des travaux liés à la réparation de l'érosion et au blindage par enrochement _____ \$
(doit être d'au moins 150,000\$ excluant les taxes).

Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-24-0016

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante
Kelly Nuevo

Client Ref. No. - N° de réf. du client
2289

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Réparation de l'érosion et blindage par enrochement sur la route 93S – Parc national Kootenay

ANNEXE 2 - EXEMPLE DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES

(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)